



# La lettre de Bellegarde

N° 59 - Juin 2023

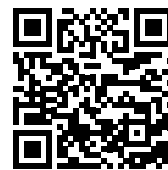


Parcours  
de santé



La Newsletter

La commune vous propose de recevoir gratuitement, toutes les semaines, sa newsletter vous informant des activités de la quinzaine à venir.



Ci-dessous, marche à suivre pour vous inscrire :

1. aller sur le site de la commune <https://mairie-bellegarde-en-forez.fr/fr/>
2. descendre tout en bas de la page d'accueil, thématique NEWSLETTER
3. rentrer votre adresse mail, cocher la case « je ne suis pas un robot » et cliquer sur « s'abonner »



# illiwap

**Cette application, totalement gratuite et anonyme, vous permet de recevoir sur votre portable des informations en instantané.**

**Pour y accéder, voici la procédure à suivre :**

1. Téléchargez l'application Illiwap
2. Entrez le nom de Bellegarde-en-Forez dans la barre de recherche
3. Cliquez sur le bouton SUIVRE pour vous abonner aux actualités de la commune

APPLI DISPONIBLE SUR



## Suivez l'actualité de Bellegarde-en-Forez en temps réel avec l'application illiwap

Événements, réunions, fête de village, incidents, coupure d'eau ou d'électricité, fuite de gaz, alerte météo, consignes sanitaires, etc... recevez toutes les infos de la commune directement sur votre téléphone en seulement 3 étapes !

- 1. Téléchargez l'application illiwap**  
  
Sur votre Google Play (Android)  
  
Sur votre AppStore (iOS)
- 2. Recherchez votre commune**  
Entrez manuellement le nom de la commune dans la barre de recherche de votre application  
  
ou  
Scannez le QRCode via le lecteur intégré  

- 3. Suivez votre commune**  
Cliquez sur le bouton SUIVRE pour vous abonner à l'actualité de la commune  
  
**Recevez les notifications sur votre smartphone**  
Tous les messages que vous recevrez seront disponibles dans le fil d'actualité de votre application pendant 30 jours  
  
**illiwap, c'est l'appil :**  
SANS INSCRIPTION  
Pas d'email, pas de téléphone, aucune coordonnée, pas de fichier GRATUITE  
Téléchargement gratuit et sans engagement

## Le mot du maire



*Nous voilà au milieu du gué !...*

“

**En 2020 vous nous accordiez votre confiance pour la réalisation de projets. Nous souhaitons aujourd'hui en cette période de mi-mandat vous rendre compte des engagements pris.**

Bien que le contexte dans lequel nous exerçons nos responsabilités (désengagement de l'État, réduction des moyens dans les services publics, contraintes financières et administratives), et malgré cette dure réalité qui nous oblige sans cesse à redoubler d'efforts et d'imagination, nous avons su apporter de vraies solutions aux propositions de notre programme en conservant une fiscalité et une dette mesurées.

Si notre regard se porte sur le rétroviseur, force est de constater que la majeure partie de nos propositions sont déjà réalisées. Vous en retrouverez, dans cette lettre, de nombreux exemples.

**Parmi ceux-ci citons de façon non exhaustive :**

- **L'amélioration de l'accueil de nos enfants** en garderie au sein de l'école évitant, par là-même, des transferts depuis la salle de la Verchère.
  - **Le parcours de santé**, érigé dans un cadre bucolique, à la demande du conseil des jeunes. Merci à la famille De Pugnadoresse et aux pépinières Grange pour avoir facilité cette réalisation.
  - **Diverses actions pour une qualité de vie et de dynamisme économique**, avec aides à l'installation et rénovations des espaces commerciaux.
  - **La sécurisation des piétons** et la limitation de la vitesse des véhicules aux entrées de bourg.
  - **Une commune solidaire**, grâce à l'action du CCAS, où ni les personnes en difficulté ni les personnes handicapées ne sont oubliées.
- Ce travail déjà mené pour tous se poursuit :**

- Finalisation de l'urbanisation du ruisseau.
- Réhabilitation du parking des Muriers.
- Agrandissement de notre bibliothèque.

Tous les engagements que nous avons pris, tout ce que nous avons déjà réalisé et ce qui reste encore à concrétiser ne pourraient voir le jour sans l'engagement et la motivation des élus et des agents communaux dont je tiens à souligner la compétence et le sens du service public.

Ensemble, nous agissons pour continuer à faire de Bellegarde-en-Forez une ville pour tous et où il fait bon vivre.

”

**Jacques LAFFONT**  
Maire de Bellegarde-en-Forez

# Bilan mi-mandat : ce qu'en pensent les conseillers



**Christelle Rousset**  
**1<sup>ère</sup> Adjointe**  
Education-enfance  
jeunesse-personnel

Les 3 premières années de ce mandat ont été marquées par des événements successifs inédits qui marqueront notre conscience collective. Le monde change et nous, élus, avons le devoir d'accompagner ces changements, que ce soit sur un plan éducatif, citoyen, moral ou matériel.



**Christian Picard**  
**2<sup>ème</sup> Adjoint**  
Travaux-voirie  
bâtiments

Être à l'écoute et servir les Bellegardois(e) tout en restant responsable de ses décisions.



**Michèle Muller**  
**3<sup>ème</sup> Adjointe**  
Communication-culture  
internet-cimetière

Informar les Bellegardois par le biais de nombreux supports de communication, valoriser la culture avec, en projet, l'agrandissement de la bibliothèque. Ensemble nous avançons.



**Robert Sturm**  
**4<sup>ème</sup> Adjoint**  
Sécurité-urbanisme  
environnement

De nombreuses actions ont été entreprises pour améliorer et sécuriser notre commune. De son côté le CCAS a apporté des aides financières en situation d'urgence, et a organisé des animations en période de fêtes.



**Magali Blein**  
**Conseillère déléguée**  
Associations-animations

J'ai la chance de pouvoir agir pour ma commune depuis le début de mon mandat. J'ai pu mettre en place avec mes commissions diverses animations. C'est très enrichissant !



**Hervé Forissier**  
**Conseiller suppléant**  
intercommunalité

3 années de partages, responsabilités et convivialité au sein d'une municipalité engagée et d'une ville dynamique résolument tournée vers l'avenir.



**Emilie Thermeau**

Je suis ravie que les Bellegardois nous aient fait confiance en nous élisant car il est important pour moi d'avancer dans l'intérêt de la commune.



**René Boichon**

Ces 3 années m'ont permis de connaître comment se passe la vie du village sous un autre angle et de participer à son évolution.



**Carol Brunel**

Il est très enrichissant de participer à la gestion de la commune, et les sujets sont tellement variés !



**Olivier Dufour**

Il est plaisant de participer au confort, à la sécurité des Bellegardois, ainsi qu'au développement de la Commune par de nouveaux équipements, rénovation ou embellissement.



**Sylvie Demizieux**

Etre conseillère municipale est un acte fort de citoyenneté. Cette mission est prenante mais il est très intéressant de participer à la gestion de la commune et de s'interroger pour faire évoluer notre village, tout en se rendant compte des difficultés et des limites de notre rôle.



**David Oriol**

Découvrir, comprendre, échanger, débattre : pas toujours facile mais il faut faire des choix pour toujours améliorer la vie à Bellegarde.



**Yvette Sommier**

Je ressens un sentiment de fierté de travailler ensemble pour le quotidien des Bellegardois.



**Pierre Marteaux**

En 3 ans je constate qu'on est arrivé à réaliser de belles choses pour l'intérêt des habitants, lentement mais sûrement, et ceci dans un esprit collaboratif, convivial et constructif.



**Gislaine Berry**

Ces 3 années ont été parsemées de découvertes, de rencontres, d'échanges, parfois de déceptions et de frustrations mais aussi de belles satisfactions, comme la création du marché.

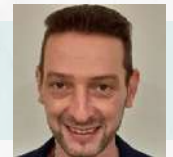


**Robert Mouleyre**



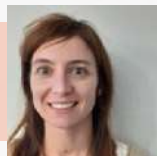
**Mireille Piotery**

C'est une expérience enrichissante qui permet de découvrir les rouages du fonctionnement d'une commune et la fonction d'élue.



**David Meurier**

3 années déjà depuis le début de notre mandat, 3 années difficiles, entre pandémie et conflit, que nous avons su traverser en faisant avancer notre belle et agréable commune, pour que celle-ci continue de nous apporter la sérénité dont nous avons tant besoin. Merci à tous.



**Delphine Lopez  
Suppléante**

J'apprécie la bienveillance des conseillers élus au service de la population.



**Serge Grange  
Suppléant**

# Bilan mi-mandat : travaux

Aménagement  
de trottoir



Chapellerie



Cheminement  
RD10



Containers



Écoles

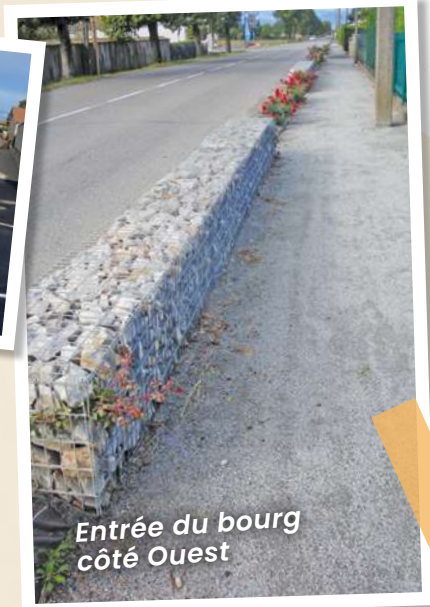




Escaliers derrière la mairie



Entrée du bourg côté Est



Entrée du bourg côté Ouest



# Parcours de santé



Fenêtres de l'église



Maison de la gare



Plateau traversant rue du stade



Sortie du bourg côté Est



Meuble BCD



Tisanerie



# Rue du Gros Chêne



Tranchée EP allée des acacias



Local des jeux



WC publics place des combattants

# Conseil Municipal novembre 2022 à avril 2023

## Résumé des décisions prises lors des réunions du Conseil Municipal de novembre 2022 à avril 2023

✓ Approbation du projet de convention relative aux aides aux entreprises entre la Région Auvergne-Rhône-Alpes et la Communauté de Communes de Forez Est et ses communes membres.

✓ Approbation des travaux de dissimulation des réseaux secs du Chemin Neuf par le SIEL pour un montant hors taxes de 88 823 € dont 43 467 € à charge de la commune.

✓ Dépôt d'une motion au Préfet et aux parlementaires du département de la Loire pour exprimer la profonde préoccupation du Conseil Municipal concernant les conséquences de la crise économique et financière sur les comptes de la commune, sur sa capacité à investir et sur le maintien d'une offre de services de proximité adaptée aux besoins de la population.

✓ Approbation d'une subvention de 20 € par élève, formulée par l'A.P.E.L. de l'école privée St Pierre, pour aider les familles à financer une classe découverte à St Front les 30, 31 mai et 1er juin 2023.

✓ Approbation par le Conseil Municipal d'organiser à nouveau des chantiers éducatifs au cours de l'été 2023, pour un volume de 400 heures.

✓ Demande de subvention maximum au Département pour la réfection des chemins du Belvédère et de Rampeau soit 16 753 €, pour un montant total estimé à 51 548 € HT.

✓ Demande de subvention au Département pour les travaux de réfection des toitures des bâtiments du groupe scolaire abritant la salle d'évolution et la garderie périscolaire, pour l'isolation phonique de la salle de la garderie périscolaire, ainsi que pour les travaux de peinture de la cuisine et des peintures extérieures du toit du restaurant scolaire.

✓ Dans le cadre du contrat Enfance jeunesse signé avec la CAF, le Conseil Municipal s'était engagé à subventionner l'association Familles Rurales (AFR) qui gère le centre de loisirs et l'accueil jeunes. Après délibération, approbation de donner la même subvention que la CAF.

✓ Réalisation par le SIEL- Territoire d'énergie Loire des travaux de renforcement BTP. « Domaine Thuinard » pour un montant HT de 63 761 €, dont une participation prévisionnelle de la commune de 20 271 €.

✓ Approbation des travaux de dissimulation entrée du bourg (côté St Galmier) par le SIEL- Territoire d'énergie Loire pour un montant HT de 131 515 €, dont une participation prévisionnelle de la commune de 69 995 €.

✓ Demande d'une subvention DETR pour l'implantation d'une citerne incendie de 300 m<sup>3</sup>, au lieu-dit « Le Claveau » sur la commune de Bellegarde-en Forez pour un montant HT de 20 873 € dont 14 611 € de fonds propres.

✓ Approbation du devis de 1 560 € de la société SOFIS pour une formation aux « gestes qui sauvent » le 24 juin, demi-journée de formation souhaitée par les enfants du Conseil Municipal des Jeunes et pouvant accueillir jusqu'à 60 personnes.

✓ Approbation d'une demande de subvention exceptionnelle de 1 000 €, formulée par l'association Bellegarde Sports à l'occasion d'un tournoi de football les 6, 7 et 8 mai.

✓ Approbation du projet d'implantation d'ombrières photovoltaïques sur le parking de la mairie pour un montant de dépenses s'élevant à 27 653 € dont 13 827 € restant à charge pour la commune.

✓ Approbation d'aménagement d'un local communal à « l'Espace Chapellerie ».





✓ Approbation d'aménagement d'une aire d'accueil pour camping-car.

✓ Décision de fixer à 17,70 € le m<sup>2</sup> le montant de la taxe locale sur la publicité extérieure à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024.

✓ Décision de conclure un bail avec le Dr Levrat, médecin généraliste, pour un local situé dans l'ancien cabinet médical, à compter du 01 mai 2023.

✓ Décision d'affirmer la nécessité de modifier le Plan Local d'Urbanisme pour ouvrir à l'urbanisation la zone du ruisseau, sur le secteur du bourg.

✓ Décision d'accorder différentes subventions pour un montant total de 4 624 € pour : le Sou des Ecoles, l'association « Loan au sommet », la FNACA, Bellegarde Sports, le groupement des 4 cantons, la Classe 2025, le Point Rencontre Emploi.

✓ Subvention d'un montant de 200 € accordée à l'Union Bouliste de Bellegarde pour le challenge de la municipalité.

✓ Décision d'augmenter de 2% les taux des taxes locales directes pour 2023. Ainsi, le taux d'imposition des taxes foncières propriétés bâties sera de 33,55%, celui des taxes foncières propriétés non bâties s'élèvera à 35,43% et la taxe d'habitation sur les résidences secondaires passera à 9,77 %.

✓ Approbation de l'implantation d'un équipement technique sur un/ des ouvrage(s) communal(aux) pour le déploiement d'un réseau très bas débit (LoRa) destiné aux objets connectés (ROC42). Le projet est financé en totalité par le SIE-TE Loire, sans participation de la commune.

✓ Renouvellement de la convention avec le SIMA COISE pour l'entretien des sentiers, pendant 3 journées au cours de l'année 2023.

**Les résumés des conseils présentés dans cette lettre sont des extraits de relevés de décisions officielles, et sont consultables dans leur intégralité sur le site de la commune à la page :**

**<https://mairie-bellegarde-en-forez.fr/fr/rp/948612/relevés-de-décisions-du-conseil>**



# Budget

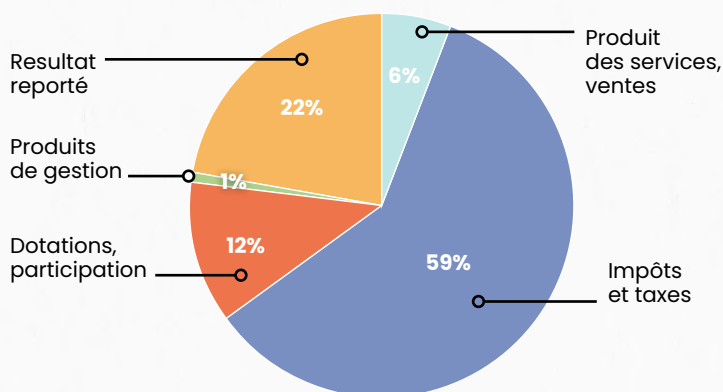


Section investissement	Dépenses	Recettes
Prévisionnel 2023	1 674 291,00 €	1 674 291,00 €
Réalisé au 31/12/2022	466 540,58 €	856 528,02 €
<i>pour mémoire budget 2022</i>	1 473 846,00 €	1 473 846,00 €

Section fonctionnement	Dépenses	Recettes
Prévisionnel 2023	1 661 958,00 €	1 661 958,00 €
Réalisé au 31/12/2022	957 346,64 €	1 285 311,11 €
<i>pour mémoire budget 2022</i>	1 490 674,00 €	1 490 674,00 €

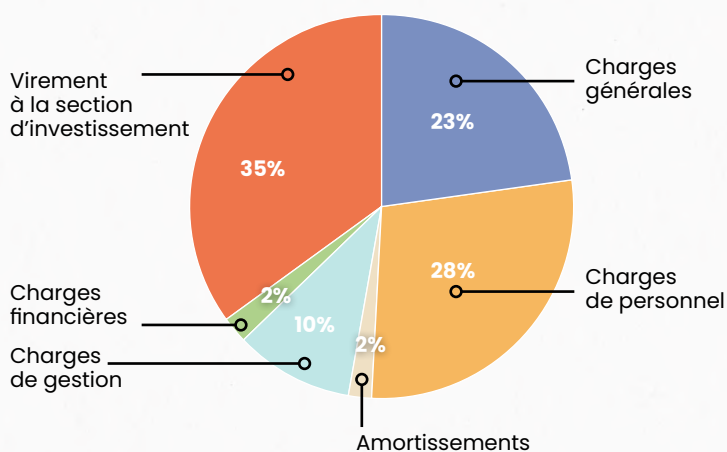
## RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2023

Produit des services, ventes	6%	105 900,00 €
Impôts et taxes	59%	976 443,00 €
Dotations, participations	12%	196 100,00 €
Produits de gestion	1%	25 000,00 €
Resultat reporté	22%	358 515,00 €
<b>Total</b>	<b>100%</b>	<b>1 661 958,00 €</b>



## DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2023

Charges générales	23%	376 150,00 €
Charges de personnel	28%	466 400,00 €
Charges financières	2%	29 500,00 €
Charges de gestion	10%	163 726,00 €
Amortissements	2%	36 810,00 €
Virement à la section d'investissement	35%	589 370,00 €
<b>Total</b>	<b>100%</b>	<b>1 661 958,00 €</b>



## Le compostage obligatoire

**La loi du 10 février 2020 en matière de lutte contre le gaspillage alimentaire prévoit que les collectivités, les administrations, les professionnels mais également les particuliers devront mettre en place, à compter du 01 janvier 2024, le tri à la source des biodéchets (déchets non dangereux biodégradables des jardins, déchets alimentaires des ménages et des collectivités).**

Ainsi, des solutions devront être mises en place afin de se mettre en adéquation avec la loi.

Ces solutions pourront être notamment l'achat de composteurs individuels pour les particuliers, mais également des composteurs collectifs dans les immeubles ou les quartiers. Le déploiement de la collecte des biodéchets doit se faire au même titre que celle existante pour le verre, les plastiques, papiers etc...

Ce tri pourra permettre une valorisation agronomique sous forme de produits d'épandage mais également de méthanisation

**«les professionnels mais également les particuliers devront mettre en place, à compter du 01 janvier 2024, le tri à la source des biodéchets.»**



## Projet de Police Rurale



**En juin 2022, nous abordions le sujet de la sécurisation de l'espace public et nous évoquions la possibilité d'embauche d'un policier rural.**

Ses missions auraient été partagées avec les communes de Cuzieu et de St-André le Puy...

Malheureusement, et malgré la création de ce poste par le conseil municipal, notre recherche est restée infructueuse. Le métier de garde champêtre, ou policier rural, est discrédité au niveau national : pas de concours, aucune possibilité d'avancement, salaire de base dérisoire.

Nous recherchons donc une autre alternative pour que cessent certaines incivilités... peut-être un conventionnement avec une commune limitrophe ayant une police municipale, mais, là encore, des difficultés existent quant au recrutement de ces agents de sécurité publique.

**A SUIVRE...**

# Bienvenue à notre nouveau médecin



*Monsieur Marc LEVRAT*

**Toutes les consultations  
se font sur rendez-vous uniquement,  
en appelant le n°**

**Tél. 04 77 39 15 96**

**Les horaires sont les suivants :**

**Lundi, mardi,  
mercredi, vendredi :**  
de 8h30 à 12h et de 14h à 18h30

**Jeudi :** de 14h à 18h30

**Samedi :** de 8h30 à 12h

**Monsieur Marc LEVRAT** a fait ses études de médecine à la faculté de médecine de Nice entre 1968 et 1976. Il a réussi le concours de l'internat des hôpitaux de la région sanitaire Rhône-Alpes en 1975.

## *Il a un beau parcours :*

- Prise de poste d'interne en médecine au centre hospitalier de Montbrison en mars 1976.
- Puis service militaire au titre de la coopération au Maroc en zone rurale de juin 1977 à septembre 1978.
- Poursuite de son poste d'interne au centre hospitalier de Montbrison d'octobre 1978 à septembre 1980
- Il a obtenu le titre de docteur en médecine en octobre 1980 après présentation d'une thèse à la faculté de médecine de Nice.
- Installation en cabinet libéral à Montrond les Bains le 02/02/1981 en lieu et place du Dr Nourrisson.
- Puis obtention du diplôme de médecin homéopathe en 1982 après 3 ans de formation.

## *Durant son exercice libéral, le Docteur LEVRAT a obtenu :*

- une attestation d'hydrologie et de climatologie médicale de la faculté de Clermont-Ferrand (médecine thermale),
- un diplôme de réparation juridique du dommage corporel de la faculté de médecine de Lyon,
- une attestation d'études universitaires de médecine d'assurance vie de la faculté de médecine de Lyon,
- il a été enseignant à l'école d'homéopathie de Lyon et de Genève pendant 30 ans et pendant quelques années à Lisbonne (Portugal).

- Départ du cabinet médical de Montrond-les-Bains fin avril 2014, cédé au Docteur Bénédicte HOARAU.
- Migration à Cannes fin avril 2014 auprès de ses parents âgés et exercice comme médecin salarié dans un gros centre de SSR (Soins de Suite et de réadaptation).
- Démission du centre de SSR le 14/02/2023 et décision de se réinstaller comme médecin libéral à Bellegarde en Forez où il n'y a plus de médecin depuis 6 ans.
- **Début d'exercice à Bellegarde-en-Forez le 30/05/2023.**

*Nous lui souhaitons  
la bienvenue,  
tout en espérant combler, ainsi,  
un manque évident de médecin  
sur Bellegarde-en-Forez.*

# La fin du réseau cuivre

## Qu'est-ce que ça veut dire ?

Le réseau cuivre historique, réseau qui vous fournit le téléphone, l'internet et la TV, va disparaître progressivement, au profit de la fibre optique, une technologie plus moderne, plus rapide et plus puissante. En effet, la priorisation par le gouvernement du déploiement de la fibre optique sur tout le territoire, via le Plan France Très Haut Débit, et l'accélération de l'adoption de la fibre par les français depuis la crise sanitaire, ont rendu l'arrêt du réseau cuivre historique d'Orange possible.

À partir de 2023 et jusqu'en 2030, le réseau cuivre d'Orange, utilisé pour le téléphone fixe, Internet (ADSL, SDSL, VDSL) et la TV, va donc être amené à disparaître progressivement.

## Pourquoi le réseau cuivre va-t-il s'arrêter ?

Dans le cadre de la modernisation des réseaux, Orange a annoncé fin 2019 sa volonté de fermer techniquement son réseau cuivre progressivement entre 2023 et 2030.

Même s'il a servi de nombreux français pendant des décennies, le réseau cuivre est plus sensible aux aléas de la météo, à l'humidité et est plus énergivore que la fibre optique.

Par ailleurs, aujourd'hui, à l'heure où Internet a une place prédominante dans la vie de très nombreux français, le réseau cuivre atteint ses limites et ne peut plus suivre la demande grandissante d'usage des utilisateurs... particulièrement après la pandémie, alors que le télétravail devient une norme pour beaucoup. Une connexion internet rapide est devenue indispensable et c'est ce qu'offre la fibre...

En 2019, Orange a donc annoncé vouloir amorcer son projet de fermeture du réseau cuivre à partir de 2023.

## Comment ce réseau va-t-il s'arrêter ?

La fermeture du réseau cuivre va se faire progressivement par zone géographique identifiée tous les ans. Dans ce cadre, les opérateurs commerciaux vont proposer à leurs clients d'être accompagnés dans le changement vers la fibre optique ou une solution alternative. À partir de l'année 2026, plus aucun opérateur ne pourra proposer à ses clients une offre de connexion XDSL (ADSL, SDSL, VDSL) ou un abonnement téléphonique utilisant le réseau cuivre. En 2030, les offres sur technologie cuivre n'existeront plus en France.



## Comment vais-je être prévenu de la fermeture de ma ligne ?

Votre opérateur va vous transmettre un courrier vous expliquant comment et quand ce changement va s'opérer dans votre commune.

## Pourrais-je avoir le téléphone fixe avec un abonnement fibre ?

Oui, la fin du réseau cuivre ne veut pas dire la fin de la téléphonie fixe. Vous pourrez donc tout à fait continuer à bénéficier d'un service téléphonique suite à l'installation de la fibre chez vous, pour continuer à appeler vos proches. Si vous utilisez seulement votre téléphone fixe, les mêmes offres existent sur la fibre, au même prix... à condition que votre téléphone ne soit pas trop vieux. N'hésitez pas à vous faire accompagner dans cette démarche par votre conseiller. Alors n'attendez pas le dernier moment, passez à la fibre pour garder une longueur d'avance.

**«À partir de 2023 et jusqu'en 2030, le réseau cuivre d'Orange, utilisé pour le téléphone fixe, Internet (ADSL, SDSL, VDSL) et la TV, va donc être amené à disparaître progressivement.»**

# État Civil

**L'état civil de Bellegarde-en-Forez n'est publié qu'une fois par an, dans le bulletin de fin d'année.**

## **POUR INFO :**

En ce qui concerne les décès, chaque commune n'a accès qu'aux données des actes d'état civil dont elle est responsable.

Par conséquent, ne sont consignés, sur le bulletin de fin d'année, que les décès qui ont eu lieu à Bellegarde-en-Forez, ou qui ont été transmis à la commune de Bellegarde-en-Forez, par la mairie du lieu du décès.

# Homage

**Jean TARDY s'est éteint le 31 mars 2022.**

Né à Bellegarde-en-Forez, en juillet 1935, « Jeannot » y est resté fidèle toute sa vie. Il rencontre et épouse Jeannine en 1958 : de leur union naîtront 4 enfants.

Il a passé quelques années dans l'agriculture, mais sa ferme, au centre du village, et ses terrains, éparses et éloignés, rendront l'activité difficile à faire prospérer.

Jeannot devient donc agent de la commune en 1970, « cantonnier », en remplacement de Mr Benoit Michon.

Il passera 25 ans au service de la commune et de ses habitants. L'activité à l'époque était très variée, allant du fauchage des fossés au ramassage des ordures ménagères en passant par le creusement des tombes.

Nous garderons de Jeannot le souvenir d'un homme sympathique et chaleureux ayant pris une part active dans diverses associations de notre commune.

*À sa famille et ses enfants nous renouvelons nos plus sincères condoléances.*



**Les inscriptions,**  
pour la saison 2023/2024,  
se feront :

**le samedi 9 septembre  
2023 de 10h00 à 15h00**

à la salle du haut de la maison  
des associations.

# Commission Culture 1<sup>er</sup> Semestre 2023



## THÉÂTRE

**En janvier, nous avons eu le plaisir d'accueillir, pour la 3<sup>ème</sup> année consécutive, la troupe ART'SCENE THEATRE, qui est venue nous interpréter une pièce d'Eric Pontvianne, mise en scène par Henri Fernandez « De cendres et de neige ». 70 personnes étaient présentes le samedi soir et 80 le dimanche après-midi.**

La pièce était admirablement bien jouée et le thème poignant. Au fur et à mesure de l'avancée de la pièce, l'émotion grandissante était bien palpable dans la salle.

Tous les spectateurs ont été saisis, et c'est pourquoi la troupe ART'SCENE THEATRE reviendra nous voir en janvier 2024, avec une nouvelle pièce, qui, nous l'espérons, sera d'aussi bonne qualité.

## CONFÉRENCE

**Le vendredi 10 mars, c'est Bruno VERMEULEN qui est venu nous présenter un film qu'il a réalisé lors de son exploit en juillet 2020 :**

faire le tour de la Loire, à pied, en 18 jours, au plus près des limites du département. 700 km plus tard il a réussi son pari.

70 assistants ont ensuite pu lui poser des questions sur ses différentes étapes, son organisation, ses rencontres, etc...

La soirée s'est terminée autour du verre de l'amitié, offert par la Municipalité.

## CONCOURS DE POÉSIE

Un concours de poésie est en cours. Nous en reparlerons dans le bulletin de fin d'année. Cependant, si vous désirez prendre connaissance des textes originaux que les enfants de CE et CM ont écrits, nous les avons insérés sous la vitrine d'affichage à côté de la porte d'entrée de l'école.



# Bibliothèque municipale

« Qu'est-ce qu'une bibliothèque ?  
Bien plus, bien autre chose qu'une  
série d'étagères où se morfondent des  
ouvrages. C'est un lieu, un lieu de  
lumière et de chaleur, un lieu de  
partage, de choix, d'enrichissement.  
Un lieu qui lie. »

Erik Orsenna



Depuis le premier janvier  
2023, l'inscription  
à la bibliothèque  
est gratuite afin  
de permettre  
à un plus grand  
nombre de lecteurs  
d'accéder à la lecture.

Vous pouvez consulter 24h sur 24, de chez vous,  
les catalogues en ligne de la bibliothèque  
<https://bellegarde-en-forez.bibli.fr>

ainsi que celui de la Médiathèque départementale de Montbrison,  
<https://mediatheque.loire.fr/>  
que vous soyez lecteurs inscrits ou non, et accéder aux ressources  
numériques qui vous proposent gratuitement de la musique, des films,  
des formations, des concerts, du soutien scolaire.

Lire... Apprendre à lire entre  
les lignes, découvrir la  
magie des signes et les trésors  
inépuisables qu'on emporte dans  
son cartable.

Yves Duteil

L'équipe des 12 bénévoles est présente :

**le lundi** de 16h30 à 18h00,

**le mercredi** de 10h30 à 12h00 et de 16h00 à 18h00

**le samedi** de 10h30 à 12h00





## C.C.A.S.

**En ce début 2023 et pour renouer avec la tradition après 2 années de pause suite au COVID, le C.C.A.S. a organisé le repas des aînés, à la Salle des Fêtes, le samedi 7 janvier.**

**Une soixantaine de personnes, âgées de 70 ans ou plus, ont pu apprécier un repas préparé par la Rose des Sables d'Avezieux, et servi par une dizaine de bénévoles.**

L'après-midi s'est poursuivi avec Mireille, animatrice bien connue maintenant de nos anciens : chansons, danses, et bien sûr sketch « gaga ».

Chacun est reparti ravi, avec une rose pour les dames et un porte-clés pour les messieurs, distribués par les jeunes du C.M.J.



## C.M.J.

**Lors de 3 marchés hebdomadaires, en mars et avril, les jeunes du C.M.J. ont organisé une collecte de jeux et de vêtements au profit d'enfants déshérités.**

**Le fruit de leurs récoltes a été donné au Secours Populaire d'Andrézieux-Bouthéon. Merci aux généreux donateurs.**



# Animations du village

## MARCHE HEBDOMADAIRE ANIMATION DE PÂQUES

Suite au succès de l'année passée les marchands ont proposé de renouveler l'animation de Pâques. Une génisse a été amenée sur le marché par Mr MAISSON, le mercredi 15 mars et les habitants devaient estimer son âge en jours. Cette matinée sous le soleil fut un grand succès avec beaucoup de personnes présentes.

Le 5 avril les résultats ont été annoncés : Il y a eu 176 estimations allant de 80 à 3960 jours ! La génisse avait, exactement, au 15 mars 2023 : 634 jours C'est Nathalie Séon, habitante de la commune, qui s'en est le plus rapprochée, en proposant 635 jours. Toutes nos félicitations et bravo : elle a remporté un panier garni d'une valeur de plus de 100 €

**Nous remercions les marchands qui ont participé au panier garni :**

Gaëc Tradilim (viande de bœuf et de veau), la ferme Jousserand (charcuterie), Mr Castro (fromages), la ferme du Treille (légumes BIO), Gaëc le pré fleuri (miel et dérivés, lentilles), Mme Vernet (primeur), Mme Rossi (agrumes), l'épicerie de Nelly (épicerie ambulante) et la roulotte à Fromages.

La mairie a participé au panier en offrant 1 jeu Circino 42, 1 clé USB et 1 porte clé en bois signé CSL.

Pour des raisons personnelles, les jardins du Treille ont arrêté le marché. Nous les remercions pour leur présence hebdomadaire depuis le début.

Un autre maraîcher Bio, la ferme du Maquis de Montchal, est arrivé début mai pour le remplacer.



## INAUGURATION DU PARCOURS DE SANTÉ

Mr Jacques LAFFONT, maire, a inauguré le parcours de santé, initié par les jeunes du C.M.J., en présence de Madame Nicole BRUEL, conseillère départementale et Monsieur BERCET maire de Montrond-les-Bains.



## DÉCOUVERTE DES SENTIERS

**Samedi 13 mai manifestation autour du « Tourisme Vert Pleine Nature » :**

- découverte des sentiers pédestres ou VTT
- présence de l'office de tourisme
- découverte du village en compagnie de Jo Jeanpierre, à qui nous avons remis la palme de bronze du bénévolat (ci-contre)
- présence de cavaliers
- pique-niques et buvette proposés par les Classards 2025

## FÊTE DU VILLAGE LE 14 JUILLET 2023

La Commission Animations prévoit de faire la fête du village le 14 juillet 2023, en collaboration avec l'association du banquet des classes, les classards 2025 pour la partie buvette et restauration ainsi qu'avec les Vieux Bolides Foréziens pour une autre animation. Réservez cette date pour passer un moment convivial !

Nous ne pouvons pas vous dévoiler le programme de la journée mais cela commencera dès le matin et continuera jusqu'au bout de la nuit : animations, restauration et buvette seront au programme, ainsi qu'une séance de cinéma sous les étoiles ! (voir affiche ci-contre)

Nous savons que nous pouvons compter sur la participation des habitants qui répondent toujours présents aux manifestations organisées au sein du village...



## BANQUET DES CLASSES EN 3 ET EN 8

Suite à la protection des données personnelles, nous n'avons plus accès aux coordonnées des villageois, en particulier leur date de naissance. Par conséquent, si vous faites partis des classes en 3 ou en 8, et que vous désirez participer au banquet des classes qui aura lieu le 14 octobre 2023, vous devez prendre contact avec le responsable de votre classe. Invitation ci-dessous.

Deux dates à retenir :

- **14 juillet 2023** : fête du village (2ème animation après la fête de la musique qui a eu lieu le 17 juin), ceci dans le but de faire quelques bénéfices afin de faire baisser le prix du banquet)
- **14 octobre 2023** : banquet des classes à la salle des Fêtes de Bellegarde

### Lettre de l'association du Banquet des Classes de Bellegarde-en-Forez

*Chère conscríte, cher conscrit.*

Comme le veut la tradition à Bellegarde-en-Forez, chaque année se déroule le banquet des classes. Nous fêtons nos classes en « 3 » et en « 8 » à la salle des fêtes de Bellegarde-en-Forez, le :

**Samedi 14 octobre 2023**

Nous serions heureux que vous participiez à cette journée qui permettra à tous de se retrouver ou de faire connaissance, toutes tranches d'âges réunies.

#### Déroulement de la journée du 14 octobre

**10H00** : Rendez-vous sur le parking  
et Photos avec les conscrits

**11H00** : Défilé, dépôt de gerbe au monument aux morts,  
avec la Clique « Notre Dame de Bellegarde »

**11H45** : Apéritif à la salle du bas des Associations.

**14H00** : Repas servi à la salle des fêtes par  
Franck Teyssier Traiteur, dont voici le menu ci-dessous :

- Tiramisu saumon fumé et mascarpone, roquette et vinaigre verte
- Trou normand
- Fondant de veau croustillant aux champignons, tian de légumes sur risotto poêlé
- Duo de Fourme
- Gâteau des Classes
- Vin, Café, Clairette

**ON DANSE ET ON CHANTE**

**21h** : Buffet froid dinatoire

#### Coût maximum de la journée :

- 60 euros par personne
- 30 Euros pour les 15 ans
- 20 Euros pour les 10 ans.

L'association propose de participer à deux manifestations en tant que bénévoles (même 1 ou 2 heures) qui peuvent permettre de faire baisser le prix de la journée :

- **17 juin 2023** : Fête de la musique sur le parking de la salle des fêtes (19h)
- **14 juillet 2023** : fête du village (journée 10h/23h)

Vous pouvez retrouver des informations sur ces manifestations sur le site de la mairie.

Un bulletin d'inscription sera disponible avec les tarifs définitifs à partir du **31/07/2023** et sera à rendre au plus tard le **31/08/2023**.

**Nous vous conseillons d'effectuer une pré-réservation pour le banquet auprès de la personne qui s'occupe de votre classe. (Plus d'information sur le site de la mairie). Nous comptons sur vous !**

# École publique

**L'année s'achève pour nos petits écoliers qui ont pu, cette année aussi, participer à de nombreuses actions en complément de leurs apprentissages scolaires.**

**En voici deux exemples, l'un en maternelle et l'autre en primaire, qui ont été particulièrement appréciés :**

**La classe de MS-GS a participé au projet « L'hôpital des Nounours ».**

Il s'agit d'un projet porté par les associations d'étudiants en médecine du CHU de Saint-Etienne, au niveau local, soutenu par l'ANEMF (Association Nationale des Etudiants en médecine de France) et mis en place depuis 2004 en France. En amont, les élèves de MS-GS ont accueilli les étudiants dans leur classe afin d'être préparés à ce qu'ils allaient découvrir. Puis, ils se sont rendus le 14 mars à la faculté de médecine.

« L'hôpital des Nounours » a pour objet la reconstitution d'un petit hôpital dans une salle aménagée et décorée pour l'occasion, afin de permettre aux enfants de se familiariser avec le monde hospitalier. De façon ludique, les enfants ont fait examiner leur peluche par des étudiants. Ils ont ainsi pu suivre une prise en charge médicale dans sa totalité, de l'accueil à la pharmacie. Ce projet a permis de réduire l'angoisse associée à l'effet de la « blouse blanche », de découvrir le corps humain, la notion de santé. Les enfants ont également été sensibilisés à la notion d'hygiène des mains, des dents...

Une semaine après l'évènement, les étudiants sont revenus dans la classe pour faire le bilan de l'état de santé des nounours.

**Les MS-GS remercient les partenaires de l'école : Mairie et Sou des écoles qui ont permis, en finançant le trajet, la réalisation de cette action.**



**«une salle aménagée et décorée pour l'occasion, afin de permettre aux enfants de se familiariser avec le monde hospitalier.»**



**Les classes de CE2-CM1 et de CM2 ont plongé dans un bain de culture, le 03 février dernier.**

**Ils se sont rendus le matin au Musée d'Art moderne de Saint-Etienne.**

Là, ils ont pu admirer une exposition sur les œuvres de Marcelle Kahn, artiste peintre dont l'art s'est épanoui dans les années 1950 à travers une abstraction libre, à la fois dotée de fantaisie et de rigueur. Elle a imaginé des tableaux reliefs qui ont inspiré nos élèves pour la réalisation de petites œuvres éphémères figuratives ou abstraites. Puis, l'après-midi, ils se sont rendus, pour la première fois pour l'immense majorité d'entre eux, à l'Opéra de Saint-Etienne.

Là, ils ont assisté à un spectacle intitulé Hôtel Belleville, mêlant à la fois théâtre, danse contemporaine et cinéma. Les élèves ont suivi avec enthousiasme, intérêt et admiration l'évolution des artistes sur la scène de l'opéra. Grâce à la préparation faite en classe auparavant, ils ont pris conscience du travail fourni par les acteurs mais aussi toutes les personnes qui travaillent à la réalisation et la mise en scène de spectacles vivants. Ils espèrent retourner très vite dans ces lieux, pour faire partager ces découvertes à leur famille.

## Sou des écoles

**Ca y est, l'aventure continue !! Après de vraies sueurs froides, le sou de Écoles reprend du poil de la bête grâce à l'arrivée de nombreux nouveaux parents venus assurer la relève ! Quel bonheur, nous les en remercions infiniment !!**

Grâce à eux, l'avenir de l'association est radieux. Nous continuerons donc de faire profiter à chaque enfant de l'école de tous les avantages que le Sou a à cœur d'offrir à chacun. L'année 2022 s'est donc terminée en beauté avec la découverte des nouveaux bénévoles, ce qui a permis d'entamer 2023 sous les meilleurs auspices.

La désormais traditionnelle « Soirée Carnaval » a réuni 125 adultes et 105 enfants, tous rivalisant d'imagination pour venir avec des déguisements chaque année plus beaux et originaux. Le concours des 3 plus beaux déguisements enfants et adultes a rajouté un peu de piment à tout cela. La soirée s'est ensuite déroulée le plus simplement du monde, dans la convivialité et en musique.

Les différentes ventes ont repris de plus belle et ont été un réel succès, que ce soit « la vente de fruits secs » de Veauche (Fruits secs et Saveurs), celle de pâtes à tartiner de Civens (Charles Chocolartisan), ou encore celle de plants par Meys (Meys plants). Bien sûr, le point d'orgue, le rendez-vous incontournable pour chaque

membre de notre association a été la brocante du dimanche de Pâques : une belle réussite grâce à l'investissement de chaque bénévole et la présence essentielle du beau temps. Cette année est un record avec 893 mètres linéaires vendus ; nous avons rempli le village !! Cette manifestation est chaque année notre plus gros défit et ce fût un vrai plaisir particulièrement grâce à tous les parents venus en renfort. À vous tous UN IMMENSE MERCI. L'année scolaire « commencera de se terminer » comme chaque année avec notre remise des dictionnaires ou calculatrices à nos CM2 en passe de franchir la porte du grand collège. Les vacances arrivent, comme chaque année avec notre kermesse, ce moment de convivialité que nous chérissons

tant. C'est l'occasion pour tous les enfants et leurs parents de se retrouver au sein de notre belle école pour des moments de partage autour des jeux de la cour, et de convivialité avec le repas du soir.

Nous ne serons jamais assez, donc, parents de l'école, n'oubliez pas que vous êtes les bienvenus, même 2h d'aide sur une année peut faciliter énormément l'organisation d'une manifestation. N'oublions pas que ce sont tous nos enfants qui en récoltent les fruits, ceci pour leur éducation et pour que l'école reste un lieu unique à leurs yeux.

**N'hésitez pas à nous rejoindre !!!!  
Bel été à tous !!!**

**«Le concours des 3 plus beaux déguisements enfants et adultes a rajouté un peu de piment à tout cela. La soirée s'est ensuite déroulée le plus simplement du monde, dans la convivialité et en musique.»**



# L'arche des pitchous

L'hiver a fait place aux couleurs du printemps et l'été arrive à pas de géant. Les enfants de la micro crèche apprécient de jour en jour de passer plus de temps à l'extérieur et de voir la nature s'éveiller.

Après nos activités de jardinage, il va bientôt être temps de se mettre à récolter les fraises et les légumes du jardin, tout en regardant les oiseaux s'envoler.

La micro crèche Familles Rurales Loire Service accueille les enfants de la commune et des communes environnantes avec un regard bienveillant, respectant les rythmes et les habitudes de chacun dans des locaux sécurisés. Sa priorité est de proposer un lieu de socialisation, d'éducation et d'apprentissage des règles de la vie en collectivité tout en respectant les valeurs de Familles Rurales (le respect, l'entraide, la solidarité, l'écoute, la confidentialité...)



**Nous sommes ouverts  
de 7h30 à 18h30,  
5 jours par semaine.  
Nous accueillons  
10 enfants de 2 mois et demi à 4 ans.**

**Contact :**

**téléphone :** 04 77 39 89 64 - 06 29 61 07 40.

**Mail :** fr.larchedespitchous@gmail.com

*La mairie de Bellegarde-en-Forez, la communauté des communes Forez-est, la CAF, la MSA, le Département de la Loire sont aussi acteurs de cette structure de proximité.*

## LOAN au sommet

**2023 marque le début de vie de l'association « Loan au Sommet, quand le handicap invisible devient visible ».**

Notre petit Loan, qui a 10 ans aujourd'hui, a été diagnostiqué autiste à l'âge de 3 ans, son enseignante de maternelle ayant relevé rapidement d'éventuels troubles. Grâce à son AESH (Accompagnant d'Elèves en situation de Handicap) et au travail d'adaptation permanent et très contraignant de chaque enseignante, à un suivi très complet (ergothérapie, psychomotricité, orthophonie, équithérapie) sans oublier sa nounou et notre famille, Loan évolue en circuit traditionnel au sein de l'école publique de notre village ; il passe en CM2 à la rentrée prochaine.



L'autisme est un handicap qui reprend le dessus si toutes les aides et tout le suivi ralentissent, voire s'arrêtent. Depuis ses 6 ans, Loan bénéficie d'un suivi très onéreux presque exclusivement en libéral, donc non remboursé, auquel il faut rajouter les frais de taxi. Malheureusement les aides de l'état n'en couvrent qu'une partie. C'est pour cela que nous avons décidé de créer cette association, le but premier étant de participer au financement du suivi de Loan.

Nous avons pour cela organisé le 1er avril une soirée avec repas dansant qui a réuni 230 personnes autour d'un bon chili con carne. L'apéritif a été animé par le « Red Shoes Band » et la soirée assurée par nos soins. Nous remercions infiniment nos 25 bénévoles et particulièrement notre cuisinier

Pascalou sans qui rien n'aurait été possible. Cette soirée nous a permis de compléter le financement du suivi de Loan jusqu'à l'année prochaine !! La prochaine soirée aura lieu le samedi 24 mars 2024 et la communication ne se fera que par message, comme cette année, afin de minimiser les coûts de communication (donc si vous souhaitez nous rejoindre, n'hésitez pas à en parler autour de vous vers la mi-janvier, il y aura sûrement une personne qui aura reçu le sms de réservation...).

Nous avons aussi le désir de sensibiliser aux différents troubles que génère l'autisme, c'est pour cela que nous avons organisé une montée du Ventoux le dimanche 28 mai.

Plus de 85 personnes y ont participé. Nous les remercions sincèrement. Tous unis autour de Loan pour l'emmener au sommet ! La photo au sommet est partagée sur les réseaux avec un mot de sensibilisation aux troubles du spectre autistique.

Nous tenons à remercier de tout notre cœur les personnes qui nous suivent et nous soutiennent depuis le début : sans aide, rien n'est possible. Si vous connaissez des personnes dans notre situation, orientez-les vers des associations ou d'autres parents, il ne faut pas qu'elles restent isolées. Le mot handicap est posé, mais le bonheur que cela peut engendrer est inimaginable, il faut juste aller le chercher.

**Page Facebook : Loan au sommet**

# Amicale du don de sang de Bellegarde-en-Forez

L'Amicale a été fondée en 2008 à l'initiative de Lucien Venet entouré de quelques bénévoles. Elle organise en partenariat avec l'Etablissement Français Du Sang 3 collectes annuelles. Nous accueillons en moyenne 120 donneurs par collecte. Rapporté aux 15 années d'existence de l'association, c'est plus de 5400 poches de sang qui ont été prélevées et donc plus de 5400 malades qui ont pu en bénéficier.

Le don de sang est important et l'Amicale remercie les nombreux donneurs qui répondent toujours présents quand nous les sollicitons. L'Amicale participe aussi à la vie du village avec, certaines années, la distribution de la lettre ou du bulletin municipal, et, dans la mesure du possible, à l'organisation de la fête d'été.

Les membres de l'association remercient aussi les Bellegardois pour le bon accueil qui leur est fait lors de la vente de calendriers, le bénéfice étant intégralement destiné à l'amélioration des collations lors des collectes.



**Dates des prochaines collectes, le vendredi à 15 h à la salle des fêtes :**

**22 septembre 2023**

**22 décembre 2023**

**Pour tout renseignement, vous pouvez contacter**

le Président André Joassard  
au 06 75 91 98 15.



## Les amis de Saint-Pierre

**La chapelle située au sommet de la colline de Saint-Pierre vous accueille.**

Un cahier a été laissé sur place afin que les promeneurs puissent écrire leur admiration, leurs remerciements pour la paix trouvée en ce lieu et leurs demandes d'intercession.

**Vous pouvez emprunter la clé de la chapelle auprès de :**

Joseph Jeanpierre  
(86, route de la Verchère, 04 77 54 49 62)  
Josette et Dominique Planterose  
(Saint Pierre, 04 77 54 56 28)

**Merci de téléphoner avant votre visite.**

*Journée Européenne  
du Patrimoine*

**Le dimanche 17 septembre**

La chapelle sera ouverte toute la journée avec une permanence l'après-midi.

# Club Soleil d'Automne

**L'assemblée générale du club s'est tenue le 5 octobre 2022 et a été suivie d'un repas.**

## **LES MERCREDIS APRES-MIDI :**

Une quarantaine de personnes se retrouvent pour des activités de loisir, tels que belote, scrabble ou autres jeux de société.

## **LES JEUDIS APRES-MIDI :**

Au départ du parking de la maison des associations, ont lieu 2 marches :

- Une grande de 10 à 12 kms avec un départ à 13h30
- Une petite, plus facile avec un départ à 14h.

Au retour, tout le monde se réunit pour un petit goûter convivial.



**Toutes les personnes intéressées par les jeux ou la marche sont les bienvenues.**

**Vous pouvez téléphoner**

au 04 77 54 15 12  
ou 04 77 54 87 80  
ou 06 27 45 54 15

**Comme chaque année, les adhérents se sont retrouvés pour déguster la bûche de Noël en décembre, la galette des rois en janvier et les bugnes en février.**

## **FEVRIER :**

Le club a organisé une sortie d'une journée au cabaret « Le Moulin Bleu » à Thiers. Chacun a apprécié ce spectacle féérique !

## **MARS :**

Départ le matin de Chambost-Longessaigne, pour une marche suivie à midi, d'un bon repas au restaurant « Comme chez soi ».

Après-midi jeux et soirée grillades : ce fut une journée bien remplie et très sympathique.

Plusieurs concours de belote ou de coinche ont eu lieu, dont un « interclubs », en mars. Lors de ces rencontres, les personnes des différents clubs ont été heureuses de se retrouver pour un après-midi amical.

## **JUILLET 2023 :**

Un voyage est prévu. La destination et le programme seront communiqués ultérieurement.





# Les Vieux Bolides Foréziens, une association qui démarre sur les chapeaux de roues

L'association « Les Vieux Bolides Foréziens », créée récemment, a pour but de rassembler tous les passionnés de belles mécaniques. Elle se veut ouverte : voitures anciennes, bien sûr, mais également les super-cars, youngtimer, muscle-car et autres américaines, 2 roues etc...

Nous sommes une dizaine de membres motivés et prêts à partager, avec le plus grand nombre, cette passion, notre objectif étant de créer une animation locale tout en valorisant le patrimoine automobile.

## L'agenda de l'association :

Après un premier évènement réussi en octobre dernier où plus de 350 véhicules étaient présents sur la journée, le deuxième a eu lieu le 23 avril 2023 avec tout autant de succès. Notre collectif tient d'ailleurs à remercier tous les exposants, les visiteurs, nos sponsors ainsi que les bénévoles qui ont pris part à ces deux journées !

**Un autre évènement aura lieu à l'automne prochain.** Nous sommes également présents sur les réseaux sociaux et nous communiquerons à ce sujet dans les semaines à venir.



**«un premier évènement réussi en octobre dernier où plus de 350 véhicules étaient présents sur la journées.»**

## Happy Dance Together

**L'Association Happy Dance Together poursuit son activité en 2023 dans le dynamisme et la bonne humeur.**

**Une soirée de révisions trimestrielles a eu lieu le vendredi 17 mars rassemblant 60 participants, de nombreux danseurs de l'extérieur ayant fait le déplacement pour nous retrouver : Andrézieux, région lyonnaise, Isère et même 4 participantes d'un club de Carpentras !**

Un petit groupe d'adhérents se rend régulièrement à Messimy pour des dimanches après-midi organisés chaque mois par un petit club local.

Happy Dance Together s'est également rendu à Villefontaine (Isère) pour suivre des stages avec le chorégraphe français Guillaume Richard. L'Association a aussi prévu de se déplacer à Jassans dans l'Ain pour rencontrer le chorégraphe américain Darren Bailey (Phoenix, Arizona), venu à Bellegarde-en-Forez en octobre 2014.

La dernière soirée de l'année aura lieu le vendredi 16 juin à la Salle des Fêtes à partir de 18 h. Soirée ouverte au public, en particulier aux personnes intéressées par notre activité. (Il est souhaitable de se faire connaître dès **le mois de juin pour une inscription éventuelle en septembre, l'effectif de certains niveaux étant limité**).

**Vous pourrez trouver dès fin juin toutes les informations utiles sur notre site <https://www.happy-dance-together.com>**



## À propos de l'ADMR

L'ADMR, réseau d'aide à la personne est présent aux côtés de l'ensemble de la population, de la naissance à la fin de vie et ce depuis bientôt 75 ans. Sur 321 communes du département, l'ADMR propose une large palette de services déclinés en quatre pôles pour mieux vivre chez soi au quotidien : Service et soins aux seniors, Enfance et parentalité, Accompagnement du Handicap et Entretien de la Maison.

## 1er réseau national associatif français de proximité, le réseau ADMR dans la Loire c'est :

- Plus de **722** bénévoles dans la Loire
- Près de **1739** salariés compétents et engagés
- **57** associations locales
- **1 412 137** heures de prestations par an
- **13 904** clients

## BÉNÉVOLE ADMR, UNE MISSION PASSIONNANTE ET VARIÉE POUR VOUS OU POUR VOS PROCHES

**Vous souhaitez donner un peu de temps pour le bénévolat, nous serions heureux de le partager avec vous ! A l'ADMR, de nombreuses missions vous sont proposées, en fonction de vos attentes, de vos connaissances et du temps que vous souhaitez accorder à l'Association.**

Rejoignez l'équipe de bénévoles de Bellegarde-en-Forez afin de contribuer au maintien à domicile des plus fragiles, ou de favoriser la vie associative.

## L'ADMR RECRUTE

**Aide à domicile, Auxiliaire de Vie Sociale, Accompagnant Educatif et Social, Assistant de Vie aux Familles...  
CDD ou CDI et jobs d'été à pourvoir dès que possible**

Entretien du logement, entretien du linge, préparation des repas, aide aux courses, accompagnement à des rendez-vous, ...

**Les + de l'ADMR :** indemnités kilométriques / téléphone portable professionnel / accompagnement dans la prise de poste.

**Permis B et véhicule obligatoires**

**Pour en savoir plus sur nos services ou nous rejoindre en tant que bénévole, contactez :**

**L'ADMR des VIGNES EN FOREZ**  
04 77 54 80 71

**Ou bien par mail à l'adresse :**  
ccarciofi@fede42.admr.org



# Bouchons du coeur



**42 Bouchons du coeur**  
UN GESTE QUI NE COÛTE RIEN  
MAIS QUI DONNE BEAUCOUP

**L'association 42 bouchons du coeur a très bien fini l'année 2022: récolter, trier plus de 12 tonnes de bouchons et couvercles plastiques pour pouvoir les expédier à un recycleur.**

L'argent récolté sera pour financer du matériel pour les personnes en situation de handicap. En 2022 c'est deux aides qui ont été accordées à notre secteur, soit environ 5800€. Tout cela est possible car nous sommes accompagnés par 146 points de collecte sur le secteur stéphanois, Haute Loire et les monts du lyonnais. Nous recherchons toujours d'autres points de collecte {magasins, collectivités, établissements scolaire, entreprise...}

Nous sommes une équipe de 14 bénévoles qui assurent les ramasses, le tri, le stockage et le chargement du camion. Nous recherchons des bénévoles pour assurer les ramasses dans la Haute Loire et les monts du Lyonnais.

La mairie de La Grand-Croix, qui nous prête le local et la tractopelle lors du chargement du camion. Nous sommes toujours à la recherche d'un local de 100m<sup>2</sup> dans la vallée du Gier, pouvant accueillir un camion de 90m<sup>3</sup>, le nôtre devenant vraiment trop petit et délabré. Nous faisons donc appel aux entreprises, particuliers, toute personne ayant un local et souhaitant nous aider dans notre action humanitaire (un mécénat).

Mardi 10 janvier 2023, nous avons chargé les bouchons et couvercles plastiques, avec l'aide de 30 personnes bénévoles. Puis, le camion est parti décharger chez notre recycleur SULO à LANGRES (52). Le recycleur se sert de ces bouchons et couvercles plastiques pour fabriquer des objets en plastiques mais surtout des containers de poubelle. Ce recycleur reverse 350 € la tonne à notre partenaire Coeur2bouchons pour pouvoir financer du matériel pour les personnes handicapées.

« Un geste qui ne coûte rien mais qui donne beaucoup. »



**«Nous sommes une équipe de 14 bénévoles qui assurent les ramasses, le tri, le stockage et le chargement du camion. Nous recherchons des bénévoles pour assurer les ramasses dans la Haute Loire et les monts du Lyonnais..»**

**Contact :**  
**Présidente :**

**Céline BAUDUIN** 07 82 21 44 30  
42bouchonsducoeur@coeur2bouchons.fr  
**Page Facebook :** 42 bouchons du coeur  
**Site internet :** www.42bouchonsducoeur.fr  
**Point de collecte :** Dans votre Mairie

# Agenda 2<sup>ème</sup> trimestre 2023



## Juillet

- 1** **Gala de danse** A.F.R
- 1-2** **Week-end bouliste** U.B.B
- 13** **Fête du jeu** ludothèque C.C.F.E
- 14** **Fête du village et cinéma sous les étoiles**  
commission animations et 2 associations

## Septembre

- 9** **Inscriptions activités 2023/2024**  
A.F.R et M.J.C
- 22** **Collecte de sang**  
amicale du don de sang bénévole
- 30** **Tripes** Bellegarde-sports
- 30** **Vogue des vendanges**  
classards 2025

## Octobre

- 1** **Vogue des vendanges** classards 2025
- 2** **Soupe au chou** U.B.B
- 7-8** **Journées annuelles** Happy Dance Together
- 8** **Brocante** Bellegarde-sports
- 14** **Banquet des classes en 3 et en 8**  
association du banquet des classes
- 15 ou 22** **Exposition vieux véhicules**  
Les Vieux Bolides Foréziens
- 21** **Marché d'Halloween** A.P.E.L du Montillet

## Novembre

- 5** **Matinée repas campagnard**  
Cha'moove et toi ?
- 11** **Soirée** U.B.B
- 18** **Concours de belote** club soleil d'automne
- 25** **Concert Kalaan** notes de zic

## Décembre

- 3** **Marché de Noël** A.P.E.L du Montillet
- 9** **Gala de danse** A.F.R
- 16** **Huîtres, saumon, foie gras**  
Bellegarde-sports
- 22** **Collecte de sang**  
amicale du don de sang bénévole

